

VOLMERANGE INFOS

Lettre d'Informations Municipales
de Volmerange-les-Mines

<http://volmerangelesmines.fr/>



N° 54 / Août 2018



RESTRICTIONS D'EAU

Suite aux fortes chaleurs ayant entraîné une baisse générale des cours d'eau, la Moselle est placée en zone Alerte **jusqu'au 15 septembre 2018** par arrêté préfectoral. L'arrêté est visible sur les sites de la commune et de la préfecture de la Moselle.

Sont interdits:

- Le remplissage des piscines privées (sauf si chantier en cours),
- Le lavage des véhicules (sauf stations professionnelles),
- L'arrosage de 11h à 18h des pelouses et espaces verts publics et privés et des terrains de sport,
- L'arrosage de 11h à 18h des jardins et potagers. Arrosage manuel uniquement.

Le nettoyage des terrasses et façades, le lavage des voiries et trottoirs sont limités au strict nécessaire.

Ces interdictions s'appliquent, qu'il s'agisse d'eau provenant du réseau d'eau potable, de prélèvements dans le cours de la rivière ou de puits personnels.

BUREAU DE POSTE

Vous avez été nombreux à signer la pétition, relayée notamment par nos commerçants, contre la fermeture du bureau de Poste le samedi matin. Nous avons également sollicité l'aide de Madame Isabelle Rauch, députée de la neuvième circonscription de la Moselle.

Même si le bureau de Poste n'ouvrira plus le samedi matin, grâce à votre mobilisation et à l'intervention de Madame la Députée, la Poste restera ouverte **jusqu'à 18h30 le vendredi** à compter du 8 octobre prochain.

Restons mobilisés et vigilants !

FORUM DES ASSOCIATIONS

Le dimanche 16 septembre à partir de 12h, la place Raymond Locatelli accueillera le premier Forum des associations volmerangeoises. Les bénévoles vous présenteront leurs associations et partageront avec chacun d'entre vous leur passion.

Venez découvrir la richesse des activités sportives, culturelles, de loisirs, sociales...

Démonstrations et animations multiples et variées. Buvette et restauration sur place.

ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

La municipalité a souhaité associer le forum des associations à l'accueil des nouveaux arrivants sur la commune de Volmerange les Mines afin de faire connaissance avec le milieu associatif communal très riche et diversifié.

Cette rencontre permettra également aux nouveaux arrivants de faire connaissance entre eux, avec les élus et avec leur nouvelle commune (services, loisirs, écoles, projets, etc.) autour d'un moment convivial.

Vous êtes installés sur la commune **depuis le 1er février 2017** et vous vous êtes présentés à la mairie, vous recevrez une invitation par courrier. Dans le cas contraire, n'hésitez pas à venir quand même.

Rendez-vous dimanche 16 septembre 12h place Raymond Locatelli.

VISITE DE QUARTIER

Les élus viendront à la rencontre des habitants de la rue Bellevue, de la rue Bel Air, du clos du Bois et de la ruelle du Bois, lors d'une visite pédestre, **le samedi 22 septembre à partir de 10h**. Venez nombreux à leur rencontre !

LA POLICE MUNICIPALE VOUS INFORME

La vitesse pratiquée dans la commune par certains automobilistes est une inquiétude récurrente de la population. Désormais, à la demande des habitants qui nous signalent les endroits où les voitures roulent trop vite, la police municipale et la gendarmerie feront régulièrement des contrôles. Ces contrôles pourront être réalisés par voiture banalisée.

REGLEMENTATION - RAPPEL

Travaux de bricolage ou de jardinage

Les travaux réalisés par les particuliers à l'aide d'outils sonores (tondeuses à gazon, perceuses, tronçonneuses, etc.) créant une gêne pour le voisinage peuvent être effectués **en semaine de 8h00 à 12h et de 13h00 à 19h30, le samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h, le dimanche et les jours fériés de 9h à 12h**.

L'élimination de déchets verts ou autres par le feu est INTERDITE : Arrêté Ministériel du 11 février 2014.

Tapage


Il est considéré comme tapage tout bruit intempestif (sauf pour la fête nationale et le jour de l'an). Il peut être diurne ou nocturne (entre 22h et 6h du matin). En cas de prolongation d'une soirée par une fête exceptionnelle, veuillez avoir l'amabilité d'en informer vos voisins.

Promenade à cheval

Lors des randonnées à cheval, les crottins sur les trottoirs et la route doivent être enlevés par le cavalier. Il est interdit d'emprunter les sens interdits.

« Le respect de ces quelques règles fera de Volmerange les Mines un village où il fait bon vivre »

INITIATION À LA LANGUE LUXEMBOURGEOISE

Des cours niveau débutants auront lieu en septembre. Le professeur de luxembourgeois n'a pas encore été désigné par Euregio et les horaires n'ont pas été définis. Vous pouvez néanmoins dès à présent vous préinscrire en mairie. 

LA VITRINE DES COMMERCANTS

Une nouvelle entreprise à Volmerange les Mines: L'entreprise Clean vitres solutions ouvre ses portes à Volmerange les Mines et propose ses services pour le nettoyage régulier des vitres pour les particuliers et les entreprises, mais aussi pour la remise en état des fenêtres après travaux et l'entretien des vitres de fonds de commerces et bureaux.

Contacts et infos sur www.cleanvitresolutions.fr.nf ou 06 86 33 34 44.

La Magie du Ravioli souffle une bougie. Votre magasin "la Magie du Ravioli" fête son premier anniversaire le **samedi 1^{er} septembre**. A cette occasion, une tombola est organisée. Une dizaine de lots sont à gagner dont le 1^{er} prix est un repas de Noël (entrée, plat, crécha) pour 4 personnes d'une valeur de 100 €

Pour y participer, c'est très simple : il faut passer en magasin le samedi 1^{er} septembre, effectuer un achat de 10 € minimum, et laisser vos coordonnées.

Le tirage au sort aura lieu le lendemain et sera visible sur la page Facebook de la Magie du Ravioli. On vous attend nombreux !

Ferme Bernard : Pommes de terre nouvelles Charlotte : 15 € les 25 kg et 10 € les 10 kg.

8 Passage du Ruisseau Volmerange les Mines. **Ouvert Mardi Mercredi Vendredi de 9h à 12h et de 15h à 18h.**

☎ : 03-82-50-61-24 ou 06-81-94-12-31. Livraison possible

Charcuteries artisanales en saison.

LA RENTREE DES ASSOCIATIONS

Le S.L.D. reprend ses activités dès **lundi 3 septembre**. Au programme, volley loisir au gymnase le lundi de 20h15 à 21h45, badminton au gymnase le lundi de 20h15 à 21h45 et le vendredi de 19h30 à 21h45, yoga avec Nicole au Mille-Club le jeudi de 18h15 à 19h30, marche au départ de la place de la mairie le samedi à 9h30 et le dimanche à 8h30 et anglais le mardi à la salle des Fêtes de 19h15 à 21h00. Contact : Frédéric DUPRIEU au 03.82.50.45.87.

Le Club de l'Amitié reprend ses activités le **mardi 4 septembre à 14h** à la salle des fêtes.

OHV, Ecole de Musique, inscriptions pour la saison 2017/2018. Vous ou vos enfants voulez apprendre à jouer d'un instrument (Clarinette, Trombone, Saxophone, Flûte traversière, Trompette, Piano, Violon, Guitare classique ou électrique, Guitare basse, Percussions et Batterie) ou vous voulez jouer dans un ensemble. Les jeunes enfants (4 à 6 ans) peuvent découvrir la musique dans le cadre des classes de Jardin et d'éveil. Nouveau pour la saison 2018/2019, des cours de chants pour enfants et pour adultes sont proposés.

Des questions, un souhait d'inscription, vous pourrez rencontrer la directrice et les professeurs de l'école de musique de l'Orchestre d'Harmonie de Volmerange **les vendredi 7 et 14 septembre de 18h à 20h et les samedi 8 et 15 septembre de 10h à 12h** à l'école de musique (2 rue de la Mine à Volmerange-les-Mines). Les cours reprendront le samedi 23 septembre.

Pour les musiciens qui souhaiteraient jouer dans l'**orchestre d'harmonie**, la répétition de reprise aura lieu le **dimanche 9 septembre à 10h** à l'école de musique.

Pour toutes questions, vous pouvez contacter l'OHV par mail : ohv@laposte.net.

Vous pourrez aller à la rencontre du SLD, du club de l'amitié et de l'OHV le dimanche 16 septembre au Forum des Associations.

QUATRIÈME ÉDITION DU FESTIVAL DE VIDÉO AMATEUR

La quatrième édition du Festival de Vidéo Amateur s'achève. Vous pouvez apporter vos œuvres jusqu'au 31 août en mairie. Elles seront projetées **le vendredi 14 septembre à partir de 20h** à la salle des fêtes. Venez nombreux faire le plein d'émotions !

INFORMATIONS DIVERSES

- Les permanences de l'**écrivain public** reprendront le **mercredi 5 septembre**.
- **Le conciliateur de justice** assure ses permanences en mairie sur rendez-vous. Contact Marc CHATEL 06.50.70.12.18

Bourse
aux
Vêtements et puériculture
à Volmerange-les-Mines
Salle des fêtes

Bébé à bord

Samedi 15 septembre
De 10h à 18h
Vente de vêtements d'enfant et matériel de puériculture
Enfants de 0 à 14 ans

Tarif adhérent 6 euros
Tarif emplacement 8 euros

Buvette et petite restauration sur place

Renseignements et inscriptions :
APE de Volmerange-les-Mines
Tél. 06 62 02 70 38 - ape.volmerange@gmail.com

Organisée par l'Association des Parents d'Élèves de l'école de Volmerange-les-Mines

Volmerange les Mines, un village riche de ses écoles, de ses associations et de ses commerces !